

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Les jeunes vous parlent.* — Dans les sections : Yverdon. — GENÈVE : *Caisse-maladie et invalidité.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — *Impressions de séance.* — U. I. P. G. - DAMES : *Assemblée administrative.* — NEUCHÂTEL : *A propos du stage.* — INFORMATIONS : G.R.E.P. — *Société vaudoise des maîtres secondaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PIERRE BOVET : *Le professeur Eugène Dévaud (1876-1942) et l'institut J.-J. Rousseau.* — ALB. R. : *Réflexions et menus propos d'un maître d'école.* — GEORGES DURAND : *Note sur l'enseignement.* — G.R.E.P. (J. CHAMOT) : *Une idée intéressante.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LES JEUNES VOUS PARLENT

Il y a trop longtemps que les jeunes se taisent, qu'ils se soumettent, qu'ils acceptent une alarmante situation de laquelle on se demande avec angoisse si elle aura une issue. Il y a trop longtemps que les jeunes gardent pour eux leurs déceptions, ravalent leur amertume, et font le poing dans leur poche. Il est temps, maintenant, qu'ils se fassent entendre, mieux, qu'ils se fassent comprendre. Et, ce n'est pas une petite affaire que de secouer ceux de nos collègues qui sont « arrivés » ; ce n'est pas une simple affaire que de les sortir de leur torpeur, de leur repos qu'ils disent avoir bien mérité, pour leur crier : « Aidez-nous à grimper ! »

Qui connaît l'égoïsme humain, traiterait d'utopistes les jeunes qui tenteraient de changer cet état de choses. Qu'importe ! Qui ne hasarde rien n'a rien ; et il faut que nous nous fassions connaître, si nous voulons nous faire comprendre.

Nous sommes jeunes, de cette jeunesse qu'on envie, ou qu'on regrette plus tard, mais de cette jeunesse aussi, dont on oublie trop tôt quelles ont été les souffrances intimes, les luttes, les déceptions. Quel n'était pas notre enthousiasme au sortir de l'école qui nous avait formés ! Nous avons en poche ce brevet acquis au cours de plusieurs années de labeur, nous avons au cœur cette joie, cette confiance, cette ivresse même en face de la vie toute neuve qui s'ouvrait devant nous ; nous avons dans nos cerveaux exaltés, la ferme résolution de faire valoir tous les enseignements reçus, d'être dignes du titre qu'on nous décernait. Notre chef ne nous avait-il pas envoyés dans le canton comme une jeune phalange d'éducateurs forts et vigoureux. Ne nous étions-nous pas, nous aussi, engagés à servir pendant trois ans, au moins, l'Etat

qui avait pourvu à notre formation professionnelle ? Cet engagement représentait pour nous une promesse formelle, presque un serment de fidélité, auquel, pour rien au monde, nous n'aurions voulu faillir.

Alors, commença l'attente, morne, et longue, et terne, beaucoup plus que nous ne nous l'étions imaginée dans la candeur de notre foi en nous, dans la ferveur de notre foi en notre vocation. Et, à attendre, s'usèrent nos réserves d'énergie, se dispersa notre potentiel d'enthousiasme, s'envolèrent nos illusions. Alors, la réalité apparut, froide et dépouillée de tout ce dont nous l'avions enveloppée.

Cette jeune force qui vibrait en nous, ce désir d'être utiles, cette volonté de servir notre profession, cette ambition d'éducateurs, en un mot, personne n'en avait besoin, personne, même, n'y prenait garde. A force de les quémander comme une charité, on nous accorda pourtant un remplacement de-ci, de-là, et nous voici aux prises avec de nouvelles difficultés. Ces élèves de quinze jours ne nous appartenaient pas. Il fallait continuer le travail que d'autres avaient commencé, et que d'autres reprendraient ; il fallait renoncer à toute initiative, à toute méthode propre, suivre docilement un chemin tout tracé, faire corps avec les collègues que nous remplaçons, poursuivre le même but, d'après leurs instructions.

Nous acquîmes, il est vrai, du métier, de la technique, mais nous perdîmes, en revanche, cette spontanéité, cet amour, qui nous faisaient considérer notre profession comme une vocation, comme une mission délicate et sacrée, confiée à nos cœurs et à nos consciences, plus qu'à nos intelligences.

Beaucoup d'entre nous se mirent à demander des remplacements comme gagne-pain, rien de plus. Et bienheureux encore ceux qui en obtenaient.

Toutes nos postulations demeurèrent sans résultat, et il n'était pas rare que nous dussions céder le pas à ceux d'entre nous qui étaient les plus jeunes, et les moins expérimentés.

Nous sommes plus de cent dans ce cas ; je parle au nom d'une vingtaine. Et les autres, qu'attendent-ils, pour réagir ?

Si je savais être lue par mes compagnons d'infortune, je leur dirais ceci :

« ne cherchons pas à nous faire plaindre, cela est inutile. N'y a-t-il pas dans le monde, dans tous les corps de métier, des milliers de jeunes gens qui se débattent comme nous dans une situation inextricable ? — Certes, nous n'arguons à notre décharge ni cette débâcle générale, ni la guerre, ni la relâche morale, ni la gabegie financière qui marquent notre triste époque. Rien ne doit être pour nous prétexte à admettre ce déplorable état de choses. Plus notre position semble difficile, plus aussi devons-nous nous efforcer de lui trouver une issue. Il en est trop, parmi nous, qui se contentent de ce pis-aller, qui s'habituent à cette

vie anormale ; il en est trop qui attendent en vain, qui vivent au jour le jour, sans autre idéal que de prendre à la vie ce qu'elle offre de bon en ignorant ce qu'elle inflige de mauvais, pour ne pas avoir à le surmonter. Ce que nous endurons est en partie de notre faute ; il faut réagir pour remonter le courant, il faut tenter un effort collectif et abolir l'esprit de concurrence que suscite notre individualisme. »

Mais, les jeunes ne nous liront pas, et pour cause ! Ce journal n'est-il pas destiné à ceux de nos collègues qui ont le privilège d'être définitivement placés ?

Sans donner libre cours à la convoitise, nous laisserons cependant percer l'amertume que nous nourrissons à l'égard de ces collègues. Les jeunes ont peur de se compromettre, qu'on les comprenne ! Leur jeunesse même leur est un désavantage : on est si tenté de ne pas les prendre au sérieux. Mais vous, nos aînés, qui avez une situation bien définie, une expérience longuement acquise, une société bien organisée, ne pourriez-vous servir d'intermédiaire entre les jeunes et les chefs de notre Département ?

Encore une fois, nous ne voulons pas nous faire plaindre. Ce que nous déplorons, c'est moins notre situation financière plus que précaire, notre avenir nébuleux que le désarroi moral où nous plonge notre oisiveté. Nous perdons toute confiance en nous, par l'évidence de notre inutilité ; ne pouvant élever notre situation, nous abaissons notre idéal, et tout, en nous et autour de nous, souffre de cette léthargie.

Ne pouvez-vous intercéder pour nous, faire comprendre à nos chefs que l'engagement que nous avons pris vis-à-vis de l'Etat n'est pas un vain mot, que notre brevet de capacité n'est pas qu'un chiffon de papier, que le choix de notre profession n'est pas un simple hasard. Nous avons mis notre cœur et notre intelligence en tout cela ; serait-il juste que nous ayons tous les devoirs, et aucun droit ?

Nos chefs ne sont pas tout-puissants, mais ils peuvent beaucoup. Un changement au budget de l'instruction publique serait, nous le savons, une révolution. Que ne tenterions-nous cette révolution, pour sauver de l'à-peu-près et du je-m'en-fichisme, toute une génération d'éducateurs !

Prolonger la scolarité ; créer des cours, admettre les stages, intervenir auprès des communes pour que les nominations reposent sur la valeur des candidats, et non sur les recommandations politiques, créer des caisses de chômage ou de compensation, avec le produit desquelles on raccourcirait l'oisiveté des jeunes, en leur donnant à faire des travaux professionnels rétribués, n'y a-t-il pas là d'innombrables moyens d'action, et d'amélioration ?

Une corportation qui se loue d'avoir à forger de ses propres mains l'humanité de demain ne doit-elle pas sacrifier beaucoup pour atteindre l'idéal qu'elle prêche aux autres ?

Un groupe de jeunes.

Cette lettre nous a été adressée par un groupe de jeunes maîtresses d'école enfantine. Leur situation est plus particulièrement difficile : de nombreuses classes ont été fermées, les postes à repourvoir sont rares et les remplacements peu nombreux. 25 à 30 jeunes filles attendront longtemps la place fixe que leur brevet leur permet d'espérer.

Notre S. P. V. se doit d'examiner dans quelle mesure et de quelle manière elle pourrait tirer ces jeunes du « désarroi moral dans lequel les plonge leur oisiveté. » A. C.

DANS LES SECTIONS

Yverdon. — *Journée cantonale de chant sacré et populaire.* — Les membres du corps enseignant sont très particulièrement invités à la *Journée musicale* organisée à Yverdon, dimanche 22 février, à 16 heures (temple national), par la Société vaudoise *Hymne et Liturgie*. Au programme, des chœurs d'enfants (avec orchestre à cordes), et des chœurs mixtes qui donneront, entre autres, les originaux de plusieurs cantiques populaires. La séance est publique.

GENÈVE

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Assemblée générale ordinaire

le samedi 28 février, à 9 h. 45. Local : Auberge de la Mère Royaume.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapports du président, du trésorier et des vérificateurs de comptes.
3. Election de trois membres du comité, MM. Martin et Henchoz ayant terminé leur mandat, et remplacement de M. Charvoz, décédé.
4. Nomination des délégués aux différentes fédérations de S. S. M.
5. Propositions individuelles.

LE COMITÉ.

U. I. P. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres de l'U. I. P. G. sont convoqués en *assemblée administrative annuelle* le

samedi 28 février 1942,

à 10 h. 15 précises, à l'Auberge de la Mère Royaume, 9, rue des Corps-Saints, avec l'ordre du jour statutaire.

A l'issue de la séance, un modeste repas réunira ceux qui le désirent : là seront fêtés nos deux collègues qui ont pris leur retraite en 1941.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

La dernière assemblée, consacrée à des questions pédagogiques, rassemblait de nombreux participants.

Souvent ce reproche a été adressé aux membres de l'U. I. P. G. : « Vous ne vous occupez plus de pédagogie ; la défense professionnelle, l'administration occupent et encombrant vos assemblées ! »

Reproche injustifié, est-il besoin de le dire ! Défense professionnelle, nos salaires, c'est pour nous un droit et un devoir chaque jour plus impérieux. Rappelons, en passant, que Genève reste le seul canton qui n'a pas *complètement* rétabli les salaires d'avant guerre et supprimé les retenues « extra-légales ».

Communications. — Longue discussion sur la fiche des traitements dont on se « fiche » comme d'une chiffe, puisqu'elle n'est pas parvenue aux intéressés. Les instituteurs ont été payés... à vue de nez, au tu bo tu... Patience, n'est-ce point la prime vertu des marchands de participes ?

Nous reconnaissons que l'adaptation nouvelle n'était pas facile ; tâche urgente et rapide. Mais ce qui fut possible pour l'ensemble de tous les autres fonctionnaires s'est avéré impossible — c'est donc français — pour les instituteurs. — Les éternels sacrifiés. Le comité avisera.

Admission. — M. Florent Vogel, stagiaire de 3^e année est admis à l'unanimité. Bravo ! les jeunes.

Démissions. — L'U. I. P. G. enregistre le départ de MM. Gustave Lecoultré, nommé directeur ; Alphonse Ferrand et François Esquivillon retraités. Tous trois sont nommés membres honoraires.

Les jeunes. — Ils protestent contre la taxe à payer à l'institut Rousseau ; contre la vie chère ; ils demandent, non pas l'aumône, mais des allègements indispensables et équitables. L'institut Rousseau ne dépend pas du Département de l'Instruction publique... Alors ? Renvoi à la Commission des jeunes.

Divers. — Le président annonce l'enquête en cours contre les allégations, toutes gratuites, du major Privat contre certains instituteurs ; à l'assemblée de la C. I. A. un collègue sera chargé de notre défense ; puis Borel commente les faits concernant nos salaires. Demi-échec, demi-succès. Les allocations de vie chère sont des allocations familiales déguisées. A l'avenir notre attitude doit être très nette, très ferme ; notre énergie polie et respectueuse, mais notre campagne sans faiblesse, étant donné notre travail de qualité.

La préparation civique de la jeunesse. — *Thèses pour le congrès.* — Depuis de longs mois l'U. I. P. G. a consciencieusement poursuivi l'étude de ce sujet actuel, que les événements rendent plus urgent encore.

Les questions pédagogiques et les questions d'ordre patriotique n'ont cessé de préoccuper les instituteurs genevois, n'en déplaisent à

certains contempteurs impénitents. Jamais l'U. I. P. G. n'a méconnu sa tâche. Nous sommes des éducateurs mais aussi des hommes dont le front doit être serein, l'esprit allègre, l'estomac calmé. Il faut vivre si l'on veut faire aimer la vie à ceux « qui seront ».

Les thèses sont en mains de chaque membre et le collègue Uldry les défend avec une conviction, une compétence, une objectivité dignes d'éloges : c'est là un gros travail dont il sied de féliciter Uldry et les membres de la Commission d'étude.

Plusieurs, tour à tour, prennent la parole et après quelques légères modifications ces thèses sont acceptées. Elles résument notre conception d'instituteurs et de citoyens, nos buts, nos moyens, nos espoirs en l'avenir.

CH. E. D.

U. I. P. G. — DAMES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE

L'assemblée statutaire est convoquée le samedi 21 février, à 15 h., à l'Auberge de la Mère Royaume. Les candidatures pour le renouvellement du comité doivent être envoyées, pour être valables, 3 jours au moins avant l'assemblée générale.

Après la séance un thé sera servi qui permettra de renouer connaissance avec d'anciennes collègues.

NEUCHÂTEL A PROPOS DU STAGE (IV)

Je terminais mon dernier article (*Bulletin* du 17 janvier) en indiquant les caractéristiques du projet de loi sur l'enseignement secondaire et pédagogique, du 3 novembre 1916. Il fut soumis au verdict populaire, les 14 et 15 juillet 1917. Par 7713 non contre 2046 oui, les électeurs le rejetèrent, et il s'en alla rejoindre dans l'oubli le défunt Code scolaire.

L'opposition n'adressait aucune critique à l'organisation de l'enseignement secondaire ; elle s'attaquait uniquement à la nouvelle structure des études pédagogiques. On ne pouvait admettre dans les fiéfs communaux le monopole de la quatrième année d'études, en faveur de l'École normale cantonale. Selon les défenseurs du régionalisme, toutes les sections pédagogiques qui en avaient la possibilité devaient partager, avec l'établissement du chef-lieu, le droit d'organiser cette nouvelle année d'études. Le principe même de la prolongation des études n'était pas en cause ; partisans et adversaires de la loi en reconnaissaient la nécessité. Les divergences de vues ne portaient donc que sur le siège de la quatrième année.

Les adversaires de la loi revendiquaient en somme la solution offerte par le Code scolaire. Au début de ses travaux, la Commission semblait vouloir la proposer à nouveau, mais un revirement se produisit après qu'elle eut pris connaissance du rapport de M. Georges Ströele, pré-

senté le 16 septembre 1911, à l'assemblée générale de la S.P.N., réunie au Champ-du-Moulin.

L'auteur, qui avait pour tâche de résumer les vues des sections sur le problème visant la préparation et les moyens de perfectionnement du corps enseignant primaire, proposa entre autres conclusions les suivantes qui furent adoptées à l'unanimité :

1. — *La préparation actuelle du corps enseignant primaire neuchâtois est insuffisante ; il est nécessaire de procéder à une réorganisation prompte et complète de notre enseignement pédagogique.*

2. — *Les études seront faites dans une Ecole normale cantonale unique et obligatoire. La culture professionnelle commencera dès l'entrée à l'Ecole normale.*

3. — *Les études pédagogiques, commencées après deux années d'école secondaire, dureront quatre ans. Un brevet unique donnera le droit d'enseigner dans les écoles publiques et ne pourra être obtenu avant l'âge de vingt ans.*

Nul n'était mieux placé que le corps enseignant pour juger de la valeur de notre enseignement pédagogique. N'est-il pas le premier à souffrir des inconvénients d'une préparation insuffisamment adaptée à l'exercice de sa tâche ? Et ses doléances au sujet de l'organisation des études normales dans notre canton n'étaient-elles pas dignes de retenir sérieusement l'attention du législateur ? La commission parlementaire ferait-elle fi de l'opinion des praticiens dans le débat où se jouait le sort de l'école populaire ? On pouvait se poser la question puisque les pédagogues donnaient leur avis sans y avoir été invités.

Eh ! bien, leur voix ne se fit pas entendre en vain. La commission discuta ferme autour de leur rapport ; il exerça une influence indéniable qui se traduisit par l'adoption de deux principes importants : la prolongation des études et la centralisation de la quatrième année. La première nous tenait particulièrement à cœur ; la seconde était le présage de l'école normale unique, objet, elle aussi, de nos revendications

Si je m'étends un peu sur ce projet du 3 novembre 1916, c'est parce qu'il représente le plus puissant effort tenté jusqu'à ce jour en vue de la rénovation des études pédagogiques dans notre canton. Je l'ai déjà dit, je crois, il fallut sept ans de pourparlers et de controverses pour arriver à la formule définitive. A plusieurs reprises, la composition de la Commission changea, soit après le renouvellement de la législature, soit par suite de décès non imputables, il faut le reconnaître, aux difficultés de la tâche de commissaire.

La charge de rapporteur changea aussi de mains. Tout ce remue-ménage n'était pas propre à assurer la cohérence et la simplification d'un travail difficile et de longue haleine.

Mais, pour bien comprendre l'importance de l'œuvre législative qui aboutit au projet précité, n'oublions pas qu'en dehors du monde

parlementaire, tous les milieux touchant à l'école apportèrent leur pierre à l'édifice. Conseils communaux, commissions scolaires, corps enseignant, inspecteurs et directeurs d'écoles intervinrent dans le débat ; ces derniers, en présentant un projet respectueux des prérogatives de district. Enfin, au dernier acte, la presse intervient pour renseigner l'électeur chargé de clore ce long procès. En résumé, toutes les instances de l'opinion publique furent consultées.

Et, comme une hypothèse ne coûte qu'un peu d'imagination, efforçons-nous de croire qu'en l'occurrence, personne n'arrêta l'horizon de l'école aux limites d'un district ou d'une commune. J.-ED. M.

INFORMATIONS GROUPE ROMAND D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES CONVOCATION

Les quatre conférences de MM. Arnold Reymond, professeur à Lausanne, Pierre Bovet, professeur à Genève, le Dr Richard, méd.-psych. à Neuchâtel, Louis Meylan, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles à Lausanne, auront lieu le

Samedi 21 février 1942, dès 10 h. à l'Aula de l'Ecole Normale de Lausanne.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud accorde le congé nécessaire.

Sujet des conférences : « Comment atteindre l'enfant. »

10 h. : Sur le plan de la philosophie. M. A. Reymond. — Discussion.

Sur le plan de la psychologie. M. Pierre Bovet. — Discussion.

14 h. 15 : Sur le plan de l'affectivité. Dr Richard. — Discussion.

Conclusions pédagogiques. M. L. Meylan. — Discussion.

A l'Hôtel de la Paix. 20 h. 15 : Entretien entre participants.

Chers collègues,

Le procès de l'enseignement est suffisamment instruit ; le G. R. E. P. s'applique entièrement à construire ; c'est pourquoi il a centré l'intérêt et l'attention sur le sujet capital de l'efficacité de nos efforts : « Comment atteindre l'enfant ». Pour quel pédagogue cette question n'est-elle pas essentielle ? Qui se priverait d'entendre là-dessus des hommes dont l'autorité, la valeur et le dévouement sont notoires ?

Nous espérons que les Commissions scolaires accorderont le congé offert par le département de l'Instruction publique du canton de Vaud et permettront ainsi au corps enseignant d'accroître ses connaissances et ses possibilités.

Pour le G.R.E.P. : WILLIAM PERRET.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAÎTRES SECONDAIRES

Aujourd'hui, 14 février, à 15 h. se réunira dans la Salle des sciences du Collège scientifique de Lausanne, le groupe « Dessin, écriture et travaux manuels ».

Toutes les personnes (maîtres, inspecteurs, parents) qui s'intéressent à l'enseignement de ces branches sont cordialement invitées à participer aux discussions d'où devront résulter des conclusions précises que la S. V. M. S. publiera ce printemps.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE PROFESSEUR EUGÈNE DÉVAUD (1876-1942) ET L'INSTITUT J.-J. ROUSSEAU

La mort de Mgr Eugène Dévaud, D^r ès lettres, chanoine honoraire de la Cathédrale de Saint-Nicolas, professeur de pédagogie et ancien recteur de l'Université de Fribourg, prive les écoles de notre pays d'une personnalité à laquelle ce nous est un besoin de rendre hommage. D'autres, qui furent ses élèves, ou qui, en lisant ses livres, communiquèrent entièrement avec lui dans son idéal d'une éducation catholique, sont à même de pénétrer mieux que moi dans les secrets de sa vocation d'éducateur et de prêtre. Mais un témoignage du dehors ne sera pas inutile pour faire apparaître la générosité de cette belle âme.

Mes rapports avec M. Dévaud remontent à trente ans en arrière. Il n'était pas encore Monseigneur, mais il était déjà professeur à l'Université de Fribourg et auteur de plusieurs écrits estimés sur *la lecture intelligente*, sur *l'histoire naturelle à l'école primaire*. Claparède lui demanda de faire partie du comité international de patronage de l'École des Sciences de l'Éducation, de l'Institut J.-J. Rousseau, dont il venait d'exposer l'idée et les buts. L'abbé Dévaud accepta. Avait-il hésité à se compromettre avec des hommes qui se réclamaient de Rousseau ? Il ne nous en a jamais fait la confidence.

Ses premières relations avec notre maison aboutirent d'ailleurs surtout à marquer les distances. Quand, en 1914, nous organisâmes la belle série de leçons sur l'enseignement religieux dans les diverses confessions, où Lutoslawski, Henri Moro et Georges Goyau représentèrent l'éducation catholique, l'abbé Dévaud n'y avait contribué ni directement, ni indirectement. Plus tard, à l'occasion de deux volumes de la Collection d'Actualités pédagogiques, le *Tagore éducateur* de Mme Pieczynska et mon étude sur le *Sentiment religieux*, Dévaud fit dans le *Bulletin pédagogique fribourgeois*, de très expresses réserves, sur un ton qui, je m'en souviens, nous étonna.

Mais depuis dix ans — je serais fort intéressé d'apprendre s'il y eut là quelque influence extérieure, ou s'il y fut porté seulement par une lecture plus attentive, faite, si je puis dire, professionnellement, des classiques de l'« école active » — depuis dix ans, Mgr Dévaud multiplia les occasions de nous marquer son intérêt, plus : une véritable, cordiale amitié. Il nous connaissait beaucoup mieux que nous ne l'imaginions, et que la visite qu'il fit à notre maison du boulevard Carl Vogt et à l'école du Mail de M. Dottrens ne pouvait lui avoir permis de le faire. Cette visite eut sa contre-partie : Dottrens fut invité à parler à Fribourg et à Estavayer.

En 1933, Claparède eut la surprise de recevoir un numéro de « Nova

et Vetera », la revue de l'abbé Journet, qui contenait un article de Dévaud dédié « à Edouard Claparède, à l'occasion de ses soixante ans ». Et nous-mêmes, à Genève, nous laissions passer cette date sans la commémorer ! Cet article a été recueilli dans le petit volume « Pour une école active selon l'ordre chrétien » (1934) qui reste celui où le professeur de Fribourg a mis le meilleur de sa pensée. Il est extrêmement intéressant. Les thèses maîtresses de l'éducation fonctionnelle y sont mises en parallèle avec des textes de saint Thomas, et l'auteur tente une traduction scolastique des mots « besoin » et « intérêt » qu'il rencontre chez Claparède et Ferrière et dont il trouve les équivalents dans l'« appétit » ou l'« amour » dont parle le docteur angélique. Le chapitre du livre est intitulé « Variations sur quelques thèmes genevois ». La pensée est très nuancée, les réserves nombreuses, mais la sympathie profonde, évidente : nous sommes désormais « ses amis de Genève ».

De ces sentiments nouveaux il nous a donné maintes preuves — quelques-unes, dont j'ai été personnellement le bénéficiaire, extrêmement touchantes — et nous avons cherché à lui dire, jusqu'à peu de semaines avant sa fin, combien nous lui étions reconnaissants. On ne parle pas d'un éducateur fribourgeois sans penser au Père Girard (Dévaud avait lui-même, et à travers plusieurs belles thèses de ses étudiants : M. Louis Sudan, l'abbé Boucard, tout dernièrement M. Camille Both, contribué à faire mieux connaître cet âge d'or de la pédagogie). Et comment penser au Père Girard sans évoquer avec quelque nostalgie ses relations si cordiales avec ses amis protestants de Genève et de Neuchâtel, F. M. L. Naville et Louis Perrot ?

Nous devons à Eugène Dévaud d'avoir connu quelque chose d'une amitié qui franchit de hautes barrières. PIERRE BOVET.

Les publications de Dévaud sont nombreuses. A côté de celles que nous avons nommées déjà, il faut citer surtout, nous semble-t-il, sa thèse (1905) *L'Ecole primaire fribourgeoise sous la République helvétique*, son livre, si bien documenté, sur *La pédagogie scolaire en Russie soviétique* (1932), son étude sur *Le système Decroly et la pédagogie chrétienne* (1936), qui contient son portrait. Deux plaquettes publiées l'an dernier (1941) *Dieu à l'école* et *Préparation de la jeune fille à son rôle de femme*, ont les mêmes qualités de conviction et de finesse qui caractérisent toute son œuvre.

RÉFLEXIONS ET MENUS PROPOS D'UN MAÎTRE D'ÉCOLE ¹

Il est notoire que lorsque deux maîtres d'école passent ensemble quelques instants leur conversation ne tarde pas à s'orienter vers la discussion de choses scolaires. Cela peut tenir à deux raisons qui sont

¹ Depuis que ces pages ont été écrites, des collègues, en particulier Robert Jaquet ont émis dans l'*Éducateur* des réflexions et avis ressemblant curieusement à certaines idées formulées ci-dessous. Je ne changerai pourtant rien aux lignes

d'une part l'amour de la profession, et d'autre part — hélas, — la déformation professionnelle.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que deux pédagogues se rencontrent pour qu'une dispute pédagogique s'organise, il y a assez d'hommes différents dans un seul instituteur pour que dans la solitude naissent et se développent ces luttes d'idées qui seules peuvent nous maintenir dans une jeunesse relative.

Ce qui va suivre est le résultat d'entretiens avec des amis comme aussi le fruit modeste de réflexions personnelles. Ces lignes m'ont trotté par la tête au long des dernières vacances d'été et le titre auquel j'avais pensé était *Propos de vacances*, mais, comme l'exiguïté de notre journal m'oblige à les faire passer après la rentrée, j'ai appelé ces pages *Réflexions et menus propos* à l'imitation d'un de mes meilleurs maîtres Rodolphe Töpffer.

Il fut pédagogue, et des meilleurs. Aussi me pardonnera-t-il de l'avoir plagié.

Lorsque l'écrivain genevois intitula *Réflexions et menus propos* les pages qu'il écrivait sur les beaux-arts, il voulut marquer son dédain des titres ronflants et du ton doctrinaire, restant par là l'homme de bonne compagnie qui sait parler de choses graves sur un ton souriant.

J'ai constaté qu'aujourd'hui ce n'est plus la mode et qu'il convient de parler des choses sérieuses soit avec un air inspiré, soit avec une véhémence passionnée. Mais, comme on ne doit en nul cas forcer sa nature, on me pardonnera de n'avoir pas adopté le style requis pour l'exposé d'idées sur l'école et sa vie.

Encore deux mots pour clore ces lignes préliminaires : Si je parle dans la suite à la première personne, c'est que je ne peux employer le *nous* qui cache de la prétention sous son air de modestie et que le *on* donne trop l'idée des vérités scientifiques et définitives :

On obtient la surface d'un triangle... etc.

C'est aussi que ces quelques réflexions sont assez personnelles puisqu'elles expriment ce que j'ai vu, senti, observé, et, quelquefois seulement, conclu.

Prenez-les donc pour ce qu'elles sont : l'opinion moyenne d'un instituteur moyen. Cela vous permettra de révoquer mon témoignage au nom de références plus illustres.

De l'école publique.

J'ai lu comme vous beaucoup de choses sur l'école depuis deux ans. La plupart des lignes qui lui étaient consacrées tendaient à lui signaler ses erreurs, certaines à lui prouver son indignité.

écrites, considérant qu'il est assez intéressant de voir l'expérience et la réflexion d'autres collègues les amener par des voies souvent différentes à des conclusions très proches des vôtres.

Invités à faire acte de contrition les instituteurs ont voulu, avant de se frapper la poitrine prendre conscience des manquements qui avaient été leurs, voire des crimes qu'ils avaient commis. Cela non dans un vain désir de justification, car ils savent trop qu'ils seront toujours le baudet de la fable, mais dans l'espoir de devenir meilleurs en reniant leurs fautes.

Seulement, les reproches adressés à l'école sont de genres si divers qu'il importe dans la confusion des idées que recouvrent les étiquettes de famille, d'école, de morale, de société, d'Etat, de chercher quelques points fixes pour s'orienter. Plus simplement d'appeler le vocabulaire à son secours pour préciser les termes que nous venons de citer.

Cette préoccupation nous entraînera à nous poser certaines questions, entre autres, celle qui fait l'objet du présent chapitre.

* * *

L'école publique est une institution dont la vie est conditionnée par celle de l'Etat qui l'a instituée. Elle est soumise à de perpétuelles fluctuations. Sa forme et son esprit sont influencés par les nécessités momentanées de l'Etat, du gouvernement. Pour employer un terme en faveur à notre époque, l'école n'est pas une autarcie. Ses progrès, ses régressions sont déterminés le plus souvent par des influences extérieures.

L'école est une institution de l'Etat parmi beaucoup d'autres. Elle a été créée pour les besoins ou la commodité de la communauté au même titre que, par exemple ses établissements hospitaliers, ses services de distribution d'eau ou de fourniture d'énergie électrique.

Les services industriels d'une ville, ceux des travaux publics ou de l'hygiène peuvent travailler à maintenir leur œuvre et à l'améliorer selon les besoins et les possibilités du moment sans qu'interviennent constamment des influences extérieures à ces services. C'est là un gage de stabilité et de sécurité fort précieux.

Mais alors qu'il viendrait rarement à un citoyen sans compétences spéciales l'idée de critiquer l'installation radiographique d'un hôpital ou de discuter la section d'une conduite forcée, un chacun s'arroge le droit ou se croit le devoir de soumettre l'institution scolaire à une constante critique.

Quand un Etat passe par une période de crise et que l'on décèle des risques de maladie dans son organisme, une quantité de médecins sont préparés à le soigner. La plupart ont pour cela une formation particulière, hommes d'Etat, économistes, militaires, techniciens de tous genres. A eux incombera de prendre vite et bien les mesures appropriées, d'introduire les *réformes* nécessaires et leur travail est d'autant plus effectif qu'ils ont pour cela des compétences déterminées et des moyens déjà éprouvés.

Mais pour l'école il en va tout autrement. Pense-t-on qu'elle soit atteinte de telle ou telle maladie — et on la croit toujours malade, mais sujette surtout à des épidémies qui reviennent à certains intervalles comme la grippe, on se contente de changer le nom d'après les besoins de l'époque — les médecins qui prétendent la soigner sont plus nombreux que les citoyens inscrits sur les tableaux électoraux. C'est à la fois un bien et un mal, mais c'est un fait qui rend très délicat l'établissement d'un diagnostic, plus encore l'élaboration d'une méthode de traitement.

(A suivre.)

ALB. R.

NOTE SUR L'ENSEIGNEMENT

Pour voir ce qu'est l'enseignement, il faut définir avec précision le sens des trois verbes : *connaître, comprendre, enseigner*.

* * *

1. Lorsqu'un enfant ouvre les yeux sur le monde, il s'aperçoit peu à peu que chaque réalité bénéficie d'une perfection à elle mais qu'elle manque en partie des caractères propres aux autres. L'escargot n'a pas la souplesse de la vipère, ni le lion l'intelligence de l'homme. Ainsi, les êtres, tous les êtres, sont-ils divers et inégaux, divers par leur espèce ou tout au moins différents par leurs détails individuels.

Cependant, pour remédier à cette inégalité, pour atténuer cette diversité, voici que l'on trouve une autre manière d'exister, un autre mode de possession, la connaissance, grâce à laquelle un être participe d'une certaine manière aux richesses des autres. Le sapin ignore tout de la fleur qui s'épanouit à ses pieds mais le serpent écoute la flûte. Et nous autres, en entendant un grand artiste, nous partageons un peu la vision intérieure qui lui permet de recréer un concerto de Beethoven ou une sonate de Chopin.

Telle est la connaissance : un remède à la pauvreté relative de chaque être, un enrichissement, une conquête immatérielle qui n'altère pas l'objet conquis, une co-naissance, celle de la chose connue qui vient naître, qui vient exister d'une certaine façon dans la mémoire ou l'intelligence.

* * *

2. Comprendre, c'est connaître le secret des choses, c'est savoir par exemple pourquoi se forme l'arc-en-ciel ou pourquoi tourne un moteur. Comprendre c'est connaître les raisons explicatives des faits, c'est voir clairement, par exemple, pour quelle cause, la plus longue nuit de l'année 1602 tombait entre le 11 et le 12 décembre.

Comprendre, c'est partir de prémisses pour obtenir une conclusion dont toute la certitude émane de la véracité des prémisses choisies. Comprendre, enfin et surtout, c'est distinguer le principal de l'accessoire, c'est traverser l'enveloppe concrète des apparences pour saisir la

nature intime des faits et des êtres, c'est dégager l'essentiel, c'est tenir les caractères premiers d'une réalité.

Exemple : L'école est-elle quelque chose de déterminé ou bien au contraire est-elle n'importe quoi ? Si l'école est quelque chose de déterminé, quels sont ses caractères propres, sa définition, sa mission si vous préférez ? A l'école, quel est l'essentiel ? Quel est l'accidentel ? Où est le principal ? Où est l'accessoire ? C'est là un problème de compréhension, une question d'intelligence puisqu'il s'agit de déterminer le mode et les conditions de l'épanouissement intellectuel de l'enfance et de la jeunesse.

* * *

3. Au sens parfait du terme, enseigner c'est comprendre un fait ou une vérité et c'est choisir les termes permettant à celui qui écoute de créer en lui la certitude dont il entend parler. Au sens strict du mot, dans toute la rigueur de la définition, enseigner c'est comprendre et c'est faire comprendre aux autres.

En un second sens, moins parfait, enseigner c'est exposer des faits que le maître sait, ou tout au moins prétend savoir, ce qui n'est pas forcément la même chose. Des faits en géographie ou en histoire, des faits que l'enfant doit croire sur la parole de son livre ou de son maître. Des faits en sciences physiques ou naturelles, des dessins dont l'élève ne met point en doute l'exactitude. Dans une classe en outre, ces deux types d'enseignement ne sont presque jamais séparés. Exemple : vous citez des chiffres relatifs au sang mais vous assignez en même temps certains pourquoi qui expliquent la circulation sanguine.

En résumé : Connaître, c'est posséder d'une certaine façon une réalité. Comprendre, c'est distinguer l'essentiel de l'accidentel. Enseigner enfin, c'est manifester des faits et des vérités et c'est les faire comprendre dans la mesure du possible.

* * *

4. Deux choses sont donc nécessaires : a) l'exposition des idées et des faits ; b) l'intelligence qui permet à l'étudiant soit de comprendre entièrement l'exposé soit tout au moins d'apprécier la valeur de l'enseignement reçu. Au surplus, une première étude ne permet guère de connaître à fond une discipline quelconque et c'est pourquoi, selon le mot d'Aristote, l'élève commence par croire ses maîtres sur parole et ne parvient que peu à peu à l'évidence des vérités admises de confiance.

De ce chef, comprendre c'est deviner la richesse d'une idée, c'est apercevoir son rayonnement dans l'ensemble des connaissances humaines, c'est utiliser toute la lumière contenue dans une notion pour éclairer des faits ou des arguments encore obscurs. Souvent, cela commence par un rien, par une certaine facilité d'intuition indéfinissable, par un premier degré qui n'est qu'un soupçon de savoir. Ensuite, l'esprit avance

lorsque, ne se bornant pas à soupçonner son objet, il parvient à s'en faire une opinion. Dans cet état, l'intelligence balance encore et n'est bien sûre de rien ; elle peut demeurer très partagée entre le oui et le non, entre le pour et le contre. « Enfin, voici les états forts et consistants de l'esprit ; ils se caractérisent par la possession du vrai. Certes, cette possession n'est pas infaillible mais néanmoins solide et bien établie. Et cette possession vient de ce que l'on est à même de bien comprendre certaines choses, soit parce qu'on les saisit d'évidence, soit parce qu'on a les moyens de se les expliquer. »

GEORGES DURAND.

G. R. E. P.

UNE IDÉE INTÉRESSANTE

C'est celle qu'a présentée, sous les auspices du G. R. E. P., Monsieur J.-L. Nicolet, le vendredi 30 janvier, à l'Ecole Lémania, sur ce sujet :

De l'utilité du dessin animé pour éveiller l'intuition mathématique.

M. J.-L. Nicolet est un mathématicien de race et un pédagogue ingénieux.

Qu'une causerie sur un sujet si nettement scientifique soit intéressante, passionnante, nous paraissait possible, même probable. Mais qu'elle communiquât aux auditeurs l'émotion profonde qui a été ressentie, nous ne nous y attendions pas.

M. J.-L. Nicolet, s'appuyant sur les écrits de Henri Poincaré, nous fit pénétrer dans la psychologie de l'invention mathématique. Le subconscient fait penser à une salle obscure où se déroulent de véritables dessins animés, images fugaces relatives à nos préoccupations les plus secrètes et les plus diverses. Chez l'inventeur mathématicien ces images concernent plus particulièrement les vérités mathématiques et elles s'associent de façon à faire naître en lui la vérité dont il a la hantise.

Pour l'élève, c'est le dessin animé qui va éveiller en lui cette intuition.

Quelques échantillons de films ont passé à l'écran et ont illustré de façon convaincante les dires de M. J.-L. Nicolet.

D'autres groupements que le nôtre s'intéressent à cette technique nouvelle : nous savons que cette causerie sera encore donnée à Neuchâtel et ailleurs.

Un mathématicien a dit de l'idée de M. J.-L. Nicolet : « Elle est appelée à aider des milliers d'élèves ». Il est évidemment regrettable que M. J.-L. Nicolet, qui avait exposé son idée pour la première fois en 1929 à quelques-uns de ses élèves, n'ait trouvé la possibilité matérielle de la réaliser qu'en mars 1941.

Etant donné sa valeur hautement éducative, le G. R. E. P. s'emploiera dès maintenant à la faire connaître.

J. CHAMOT.

L'Oeuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du Pays.

LES LIVRES

Pas à pas, *Manuel de langue française*, 2^e volume par Walter Widmer, A. Francke éditeur, Berne.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs le 1^{er} volume de « Pas à pas ». Ce nouveau volume, basé sur les mêmes conceptions pédagogiques se signale par les mêmes qualités. La présentation des leçons, l'emploi des illustrations — la plupart de caractère humoristique — le parti tiré de la chanson populaire font de ce manuel un ouvrage très attrayant. Les jeunes gens de langue allemande qui seront initiés au français par le moyen de *Pas à pas* auront bien de la chance.

Thèmes, *33 Geschichten zum Uebersetzen*, par Walter Widmer, même éditeur.

Choisir des textes qui puissent fournir d'utiles exercices de traduction et qui possèdent en même temps une certaine valeur littéraire tout en restant à la portée de l'élève n'est pas facile. M. Widmer, l'auteur des manuels dont nous avons parlé nous prouve pourtant que c'est une chose possible ; il nous offre une série de textes très divers par leur contenu ou par leur forme mais dont aucun n'est indifférent. Des reproductions de dessins d'artistes contemporains serviront de thèmes aux compositions. Devant le choix de ces dessins l'imagination des élèves ne pourra pas rester inerte.

Lecturas españolas, par Ricardo Walter. A. Francke, éditeur, Berne.

Ce choix de lectures est destiné particulièrement à l'enseignement de la langue espagnole tel qu'il se donne dans nos écoles de commerce. Dialogues faciles, anecdotes, morceaux tirés d'auteurs classiques et récents composeront les deux premières parties. Dans la troisième, sous le titre de « *Textos economicos* » figurent des coupures de journaux donnant une idée générale de la vie économique et culturelle espagnole et de nombreux exemples de lettres. Un court vocabulaire rend plus aisée la traduction de ces lectures

100 thrilling stories, par Paul Lang. A. Francke, éditeur, Berne.

Ces courtes histoires dont la longueur moyenne est d'une page font pénétrer l'élève dans les domaines les plus divers. Vie des animaux, peuples et choses du monde, biographies d'hommes illustres, guerre et histoire en fournissent les éléments. La matière de ces histoires est tirée d'un grand nombre d'auteurs différents. Cette variété contribuera à intéresser à la langue anglaise les élèves qui liront et répéteront ces histoires.

ALB. R.

Pour une école de la personne

PAR

LOUIS MEYLAN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE ET DU GYMNASÉ DE JEUNES FILLES
DE LAUSANNE

Un volume in-16 Fr. 2.—

Le problème pédagogique qui a toujours été discuté au pays de Pestalozzi et de Vinet, avec un intérêt grave et passionné, est aujourd'hui au premier plan de l'actualité. C'est pourquoi on lira avec intérêt l'étude que lui consacre l'auteur des *Humanités et la personne*, sous le titre *Pour une école de la personne*. M. Meylan examine tout d'abord les raisons pour lesquelles tant de pédagogues et de citoyens réclament une réforme profonde de l'école ; il montre que ces vœux tendent à faire de nos écoles une institution où se forme la personne tout entière : corps et esprit, intelligence et sensibilité, initiative et esprit de service. D'où le titre donné à ces pages. L'école requiert une réforme continuelle, par le dedans ; sans quoi elle n'est qu'une mécanique compliquée. L'auteur expose ensuite le problème de la note et celui du programme et cherche comment donner à l'adolescent la propriété de sa langue maternelle. Enfin, il examine les réformes de l'éducation physique, intellectuelle, poétique, morale, nationale et religieuse et indique les modifications nécessaires pour les réaliser : réduction du nombre des leçons au profit de la culture physique et du travail personnel ; réduction des effectifs des classes, pour rendre possible une véritable « information » de la personne ; définition des fins spirituelles de l'enseignement ; organisation d'un séminaire pédagogique dans lequel les futurs maîtres secondaires reçoivent la préparation technique et spirituelle. Cet ouvrage intéressera les maîtres primaires et secondaires ; l'auteur sait que l'éducation publique est la plus importante des fonctions assumées par l'Etat ; puisque les citoyens de demain sont formés par l'école, c'est par elle que doit commencer le « redressement ». Il s'adresse enfin aux parents ; car les réformes ne sauraient se réaliser sans la collaboration de la famille et de l'école. Au moment où ces problèmes vont être discutés, ce petit ouvrage intéressera vivement tous ceux qui ont à cœur le bien de la jeunesse et la vraie grandeur du pays.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

LA SOLITUDE, AVENUE CÉSAR ROUX, 2

LAUSANNE

SECTION « APPRENTIES »

Durée des cours : 3 ans. Certificat fédéral de couturière pour dames.

SECTION « TRAVAUX FÉMININS »

Durée du cours : 1 an. Confection, raccommodage, lingerie, broderie, tricot.

L'année scolaire commence au milieu d'avril.

Renseignements et inscriptions

jusqu'au 15 mars à l'Office d'orientation professionnelle, Rue Madeleine 5, Lausanne.

Direction des écoles.

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1942-1943

LUNDI 20 AVRIL 1942

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **1^{er} avril**.
Le livret scolaire doit être présenté.

Sous réserve des conditions d'âge indiquées ci-dessous :

les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e, à condition de subir avec succès, le 20 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

Age minimum d'admission pour 1942 :

En 1^{re} : 14 ans révolus au 31 mars.

En 2^e : 15 ans révolus au 30 juin.

En 3^e : 16 ans révolus au 15 octobre.

Un an de plus pour chacune des classes suivantes.